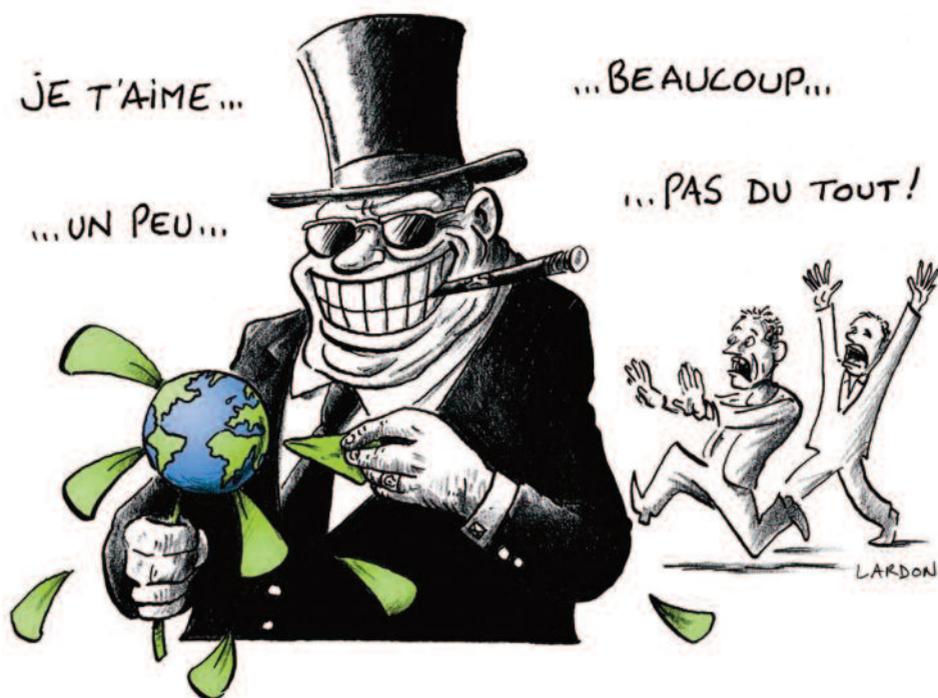


POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE

argumentaire en 9 fiches



POUR UN GRAND DÉBAT PUBLIC

Le débat engagé par le gouvernement sur la transition énergétique doit se conclure à l'automne par une loi de programmation pluriannuelle sur l'énergie.

Ainsi, les conditions démocratiques de l'organisation de ce débat sont loin de permettre à tous nos concitoyens d'en saisir les enjeux. Le risque est donc potentiellement grand qu'il se réduise à un débat d'initiés et d'experts.

Ce débat est devenu incontournable et urgent à l'échelle internationale, européenne et nationale, compte tenu des risques avérés du réchauffement climatique qui engagent le monde vers une situation dangereuse à l'horizon des années 2050. Contrairement à d'autres, pour nous, la réduction des émissions des GES reste donc d'une vitale urgence.

Les besoins énergétiques mondiaux sont grandissants, il faut juguler le réchauffement climatique à l'échelle de la planète par une réduction, rapidement massive, du recours aux énergies carbonées, remplacées par des énergies non émettrices de CO₂, de préférence non intermittentes et permettant les prix les plus bas possibles : hydraulique, nucléaire (sous conditions internationales de sûreté), géothermie, hydrolienne, solaire thermique et photovoltaïque, etc. L'atout majeur d'une électricité fortement décarbonée devra être non seulement conservé mais amélioré.

Nous préconisons le maintien et l'amélioration de notre système électrique, y compris sa partie production avec une composante déterminante d'origine nucléaire.

Un mix énergétique bâti avec une complémentarité de toutes les sources d'énergie, avec leurs avantages et leurs inconvénients, sans en exclure aucune, et en pariant sur le développement de la recherche dans tous ces domaines.

Autre point du débat : celui de « la régionalisation de l'énergie ». Ce souhait de transfert partiel de compétences aux Régions est porteur à nos yeux d'importants enjeux.

Assurément, un démantèlement du système actuel des réseaux d'énergie conduirait à une dégradation de la distribution d'électricité en France (sécurité d'approvisionnement, péréquation, emploi, indépendance énergétique). Ce serait un pas en avant vers une hausse drastique des prix de l'électricité au consommateur final.

Enfin, le risque est réel de dévoiement du système, consistant à utiliser la rente de la distribution des territoires favorisés pour équilibrer des budgets locaux des collectivités, dans le contexte d'austérité des finances publiques que nous connaissons actuellement.

pour en savoir plus, la brochure : *Pour une transition énergétique réussie*

http://energie.pcf.fr/sites/default/files/pour_une_transition_energetique_reussie_reseau-energie-pcf.pdf

ou à commander à : secteur Énergie PCF 2 place du Colonel-Fabien 75019 Paris - 2 euros

80% de la population mondiale consomment 20% de l'énergie totale. 2 milliards d'humains n'ont pas accès à l'énergie. De 7 milliards d'individus aujourd'hui, la population de la planète va passer à 9 milliards en 2050. Cela va entraîner une très forte hausse de la demande énergétique pour accompagner la croissance démographique et pour améliorer l'accès à l'énergie des populations les plus défavorisées.

Un tiers des habitants de la planète n'a pas accès aux sources d'énergies modernes, 2 milliards n'ont que du bois de chauffage et 65% disposent d'une puissance électrique n'excédant pas trois lampes. Dans ces pays, l'espérance de vie est de 36 ans, la mortalité infantile de 15%. Un Africain consomme 24 fois moins d'énergie qu'un Nord-Américain. Sans énergie, pas d'éducation, pas de chaîne du froid et, donc, pas de vaccins, pas d'eau potable. Dans 29 États africains, plus de 50% de la population n'a pas accès à l'électricité. Pour 16 d'entre eux, ce chiffre monte à plus de 75% de la population.

**pour tous
les peuples
de la
planète**

En France, on compte aujourd'hui 4 millions de foyers en précarité énergétique, soit près de 8 millions de personnes. 42% des foyers ont restreint leur chauffage au cours de l'hiver dernier pour ne pas avoir de factures trop élevées.

Au moins 500 000 consommateurs ont fait l'objet d'une réduction ou d'une suspension de fourniture d'énergie en 2011.

On doit viser, certes moins de consommations pour des usages identiques, mais également faciliter l'accès, pour chacune et chacun, à toutes les énergies à des prix abordables.

C'est pour cette raison que nos parlementaires se sont farouchement opposés à l'abracadabrant système du bonus-malus introduit dans la loi relative à la tarification progressive de l'énergie.

Nous revendiquons l'interdiction des coupures pour cause de précarité énergétique en hiver comme en été.

Le droit à l'énergie pour tous, à un prix raisonnable est un droit humain fondamental.

Les communistes considèrent qu'il y a un responsable aux crises : le capitalisme. Il n'est pas écolo-compatible malgré ses artifices de « croissance verte ».

En 2007, le *Groupe intergouvernemental d'étude des climats* (GIEC), regroupant nombre de spécialistes planétaires de l'étude des climats, tirait la sonnette d'alarme à propos du réchauffement climatique. Si les classes dirigeantes des pays occidentaux développés et des grands pays émergents continuaient à refuser de prendre des mesures d'envergure de réduction des émissions de « gaz à effet de serre » (GES) et notamment de CO₂, le réchauffement climatique planétaire en 2100 pourrait dépasser 3,5°C, avec déjà de graves conséquences pour l'avenir de l'humanité (aridité, voire désertification de certains pays, submersion des côtes, des archipels insulaires, par fonte des glaciers terrestres, etc.). Les réfugiés climatiques seraient 50 millions en 2020, 150 millions en 2050. Aujourd'hui, au lieu d'être plafonnées, les émissions de GES continuent à augmenter !

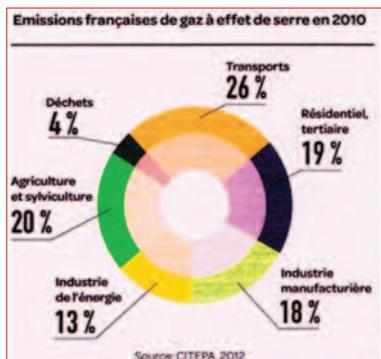
des
menaces d'une
extrême
gravité

Le doublement de la consommation énergétique mondiale d'ici 2050 est une tendance lourde qui ne fait guère débat. C'est donc à partir de cette évaluation qu'il faut calculer les efforts à faire pour maîtriser le réchauffement climatique.

Toutes les énergies « décarbonées » disponibles et efficaces devront être sollicitées au maximum au cours des 20 à 30 prochaines années en privilégiant celles qui ont le plus fort potentiel planétaire de développement dans ce délai (nucléaire (avec sûreté) et hydraulique).

En combinant économies d'énergies réalistes et transferts importants des utilisations individuelles ou isolées des énergies carbonées (non susceptibles de captation du CO₂) dans l'habitat, le tertiaire, les transports, vers une électricité décarbonée, un pays comme le nôtre, peut effectivement remplir en une vingtaine d'années, les obligations de réduction des émissions.

Il est urgent de remobiliser l'opinion publique et de se faire entendre au plan international. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'organiser avec nos partenaires en France, en Europe et dans le monde une grande campagne de mobilisation afin de contraindre les États à sortir de l'inaction. En effet, la France est candidate pour accueillir officiellement le sommet international sur le Climat en 2015 à Paris.



Les énergies fossiles représentent aujourd'hui 69% de l'énergie finale consommée en France et les transports consomment près de la moitié de cette énergie (44%). Ils sont assurés à 92% par du pétrole.

Un des premiers enjeux de la transition énergétique devrait être de réduire cette consommation. Elle est en effet source d'émissions de gaz à effet de serre, de déficit commercial puisque nous importons 98% du pétrole que nous consommons, de coûts pour les usagers et les acteurs économiques dans un contexte de hausse croissante de prix du baril.

En France, les émissions de CO₂ par trajet sont de 173 g/km par voyageurs qui utilisent l'avion, de 150g/km pour les voitures individuelle, de 66,7 g/km par voyageurs qui utilisent le bus, de 2 g/km par voyageurs qui utilisent le train, et de 0,6 g/km par voyageurs qui utilisent le tramway ! La route génère 93% des gaz à effet de serre produit par ce secteur.

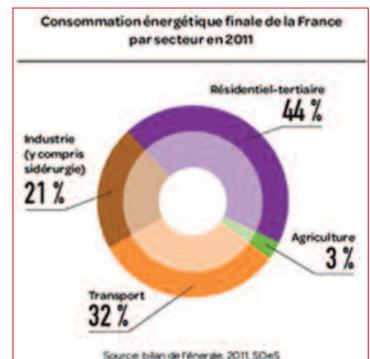
Une réorientation du système des transports est donc plus que jamais à l'ordre du jour à travers une politique industrielle ambitieuse et des investissements qui pourraient être redéployés en faveur du transport collectif et du fret d'une part, en faveur d'un financement des modes alternatifs à la route, à un soutien à la voiture hybride rechargeable ou électrique d'autre part, et ce, dans une conception multimodale et intégrée.

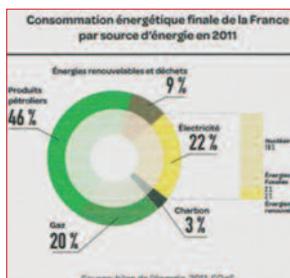
efficacité énergétique

Logement

La centralisation de l'accompagnement des consommateurs, propriétaires ou locataires qui souhaitent réduire ou optimiser leur consommation énergétique est une nécessité. Dans nos territoires, les dispositifs d'aide à l'amélioration de la performance énergétique sont nombreux et peu lisibles et impliquent l'intervention de nombreux acteurs. C'est pourquoi nous sommes favorables à la création d'un service public de la performance énergétique de l'habitat qui les assistera dans l'ensemble de leurs actions. Il faut lancer un grand plan d'isolation des logements les plus économes. Cette proposition appelle donc un immense effort de formation et de structuration de filières dans l'éducation nationale voire de l'apprentissage.

En ce qui concerne la *Maîtrise de la demande d'électricité* (MDE), la mise en place du compteur linky doit permettre d'améliorer le fonctionnement de l'installation domestique en permettant d'influer sur la consommation d'énergie dans le but d'avoir un impact positif sur la facture de l'usager. De même et plus généralement, toute incitation à un effacement (coupure immédiate et coordonnée de certains postes de consommation) doit avoir deux caractéristiques indispensables : le volontariat et une réduction de facture pour l'usager sans privation. Les gains pour la collectivité doivent servir à financer la réalisation de travaux d'économie d'énergie et non à enrichir un nombre réduit d'agréateurs commerciaux.





L'humanité dispose d'une panoplie inégalée de sources d'énergie variées, à des stades de développement différents. Elles ne sont pas concurrentes. Toutes ces sources sont ou seront complémentaires. Il convient de ne pas se tromper sur leurs potentialités respectives et voir où, quand et comment leur utilisation est et sera optimale. Ce n'est pas en termes de substitution mais d'addition qu'il faut raisonner. Il faut effectuer des choix, des priorités afin de composer le meilleur mix énergétique possible à même de satisfaire les besoins en énergie à un prix abordable pour tous.

Les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) s'épuisent et leur utilisation doit être considérablement réduite pour limiter les émissions de gaz à effets de serre. Un des leviers sera lié à la modernisation du parc charbon et la mise au point de nouvelles techniques dites « charbon propre » incluant la question du captage et de la séquestration du CO₂.

**l'efficacité
c'est
l'addition**

Le prix de l'énergie est un enjeu majeur pour les entreprises et leur compétitivité et le mix électrique n'est pas neutre. La loi NOME prévoit qu'au 1er janvier 2015, la fin des tarifs régulés d'électricité pour les entreprises. Cela constitue un danger pour les entreprises donc pour l'emploi en France.

En 2011, le prix moyen de l'électricité vendue aux entreprises est de 11,77 c€/kWh dans l'UE et de 12,36 c€/kWh dans la zone euro. En France, le prix moyen reste inférieur de 25% au prix moyen en Europe et inférieur de 21% au prix moyen en Allemagne.

Comparatif entre la France et l'Allemagne du prix de l'électricité pour les ménages :

Prix du kwh	HTT	TTC hors TVA	TTC
France	9,49 cts/kwh	11,45 cts/kwh	13,43 cts/kwh
Allemagne	13,58 cts/kwh	20,72 cts/kwh	24,66 cts/kwh

CONTRIBUTION AU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ

Cette taxe sert dans sa plus grande partie au financement des énergies renouvelables en France. Elle est intégrée dans la facture payée par les consommateurs et représente 10% de celle-ci. EDF a l'obligation de racheter la production des énergies renouvelables et cela à travers des tarifs de rachat très élevés. À titre de comparaison, un MWh nucléaire s'élève à 54 €, le rachat du MWh solaire peut aller jusqu'à 600 €. Cela constitue une manne financière et avantage fortement le capitalisme vert.

Le développement des énergies renouvelables à travers cette manne financière est une aberration ! Attention à ne pas imiter l'Allemagne car le développement incontrôlé des énergies renouvelables et le lent développement du réseau électrique fait que de plus en plus d'éoliennes allemandes produisent dans le vide.

**stop
au
gaspillage**

Le Parti communiste souhaite que soit mise en place une commission pluraliste (élus, salariés, usagers, entreprises, organisations syndicales, associations, partis politiques) pour fixer en toute transparence les tarifs du gaz et de l'électricité.

En France, dans la production d'électricité, elles représentent 14% dont 11% provient de nos barrages hydrauliques. La France est le pays européen le plus producteur d'énergies renouvelables.

Les énergies renouvelables doivent être encouragées. Il faut développer de véritables filières publiques cohérentes et pérennes, qui permettraient de baisser les prix de revient. Les éoliennes ou les panneaux photovoltaïques, par exemple, sont importés. La Chine détient 90% des terres rares qui sont utilisées pour leur fabrication. Cependant, ces énergies ne suffiront pas à satisfaire la demande mondiale. Elles ont l'inconvénient d'être intermittentes (elles fonctionnent 20 à 25% du temps) et doivent être compensées en cas d'arrêt par des centrales à gaz ou charbon.

**cohérence
et
ambition**

Contrairement à une idée reçue, la plupart des productions d'énergies renouvelables sous forme d'électricité sont couplées au réseau de transport et de distribution d'électricité (RTE ou ERDF).

LE NUCLÉAIRE DE FISSION

Le nucléaire représente 75% de la production électrique en France. Il ne produit pas de gaz à effet de serre et pollue moins que les énergies fossiles. Grâce au nucléaire, la France produit l'électricité la moins chère d'Europe et de 40% moins chère que l'électricité allemande. Elle n'est le résultat d'aucun coût caché.

L'énergie nucléaire civile est utilisée par bon nombre de pays dans le monde. Cela va perdurer. Nous exigeons l'instauration de normes internationales de sûreté obligatoire et l'outil international nécessaire pour les faire respecter. La France, forte de son expérience en matière de sûreté nucléaire, a son rôle à jouer dans l'élévation du niveau international de la sûreté nucléaire.

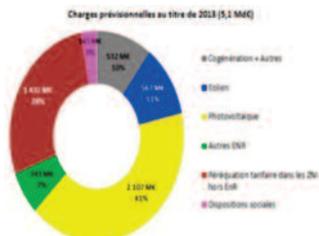
Le nucléaire est pour nous incontournable pour boucler l'équation satisfaction des besoins, frein sur les énergies carbonées, développement des énergies renouvelables.

Le nucléaire est un atout. Notre pays dispose encore de moyens avancés avec des chercheurs et ingénieurs hautement qualifiés au sein d'institutions et entreprises spécialisées (CNRS, CEA, IRSN, labo, EDF, Areva, etc.). Il doit les conforter et les développer. Seule l'Autorité de sûreté nucléaire, structure indépendante, peut exiger la fermeture d'une centrale nucléaire. Il serait absurde d'acter le déclin de l'énergie nucléaire pour la France et d'aller parallèlement vendre notre savoir faire ailleurs.

De plus, les réacteurs de génération IV (surgénérateurs) permettront de recycler les matières issues du traitement des combustibles usés des réacteurs des générations précédentes. Ce stock représente une quantité d'énergie équivalente à plusieurs siècles de production électrique.

Le nucléaire en France, c'est 125 000 emplois directs, pour la plupart hautement qualifiés et relativement bien payés et 410 000 emplois au total en tenant compte des emplois « indirects ».

**sécurisé
et 100%
public**



**investir
massivement**

Pour répondre aux besoins énergétiques de façon durable, la condition *sine qua non* de la réussite d'une transition énergétique aussi ambitieuse est le déploiement d'un effort public massif de recherche, qui doit être mené dans toutes les directions et sans tabou : énergies renouvelables, énergie nucléaire, projet ITER, charbon propre et captage de CO₂, énergie océanique, carburant hors carbone, stockage de l'électricité, économies d'énergie...

Il est impératif de développer la recherche et les technologies, de

valoriser l'éducation, la formation et les filières industrielles. Cela nécessite des choix financiers et l'augmentation notable des budgets recherche et développement. Les « temps courts » du profit, de l'utilitarisme et de la rentabilité immédiate, liés au système capitaliste, sont incompatibles avec les besoins de recherche dans le domaine de l'énergie comme dans les autres. De grands services publics de recherche intégrés dans le service public industriel et de l'énergie sont nécessaires.

La recherche joue un rôle fondamental dans le mix énergétique de demain.

UN SERVICE PUBLIC NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Le PCF propose de créer un pôle public de l'énergie qui pourrait être un acteur important de la politique de coopération de la France, en Europe et dans le monde. À travers cette proposition, le PCF souhaite mobiliser dans une même dynamique et de manière efficace tous les acteurs industriels, publics comme privés, pour la mise en œuvre d'une politique énergétique visant le progrès social et répondant aux grands défis écologiques posés en ce début de troisième millénaire et ainsi contraindre tous les acteurs industriels de ce secteur à mettre en œuvre des critères de gestion, allant dans le sens du service public et de l'intérêt général.

Il s'agit là de favoriser l'enclenchement d'un processus de coopérations industrielles et d'harmonisation sociale qui se substituerait à la concurrence économique et au dumping social.

L'énergie doit rester ou redevenir un bien commun, maîtrisé publiquement et accessible à tous. Repenser l'énergie nécessite des droits nouveaux pour les salariés, les usagers et leurs représentants. Le système bancaire et financier, les politiques fiscales, doivent soutenir l'ambition des programmes de transition énergétique en faisant prévaloir l'intérêt général et le droit à l'énergie de tous sur les logiques financières de rentabilité.

Un service public national qui s'oppose à une gestion locale de l'énergie sous prétexte de rendre le pouvoir aux territoires comme cela semble se dessiner à travers la phase III de la décentralisation. Sous prétexte d'économies d'énergies et de développement des énergies renouvelables, des propositions d'autonomie locale pour l'énergie s'installent dans le débat. Pour le PCF, il n'est pas question de remettre en cause un modèle de service public qui a fait ses preuves depuis 1946.

**énergie
bien
commun**

Aujourd'hui, nous payons le même prix partout sur l'ensemble du territoire français que l'on soit en région parisienne ou au fin fond de la Corrèze, à côté ou loin d'un moyen de production, c'est ce que permet la péréquation tarifaire. N'est ce pas l'essence même d'un service public que de garantir de façon égalitaire l'accès à une énergie de qualité ?